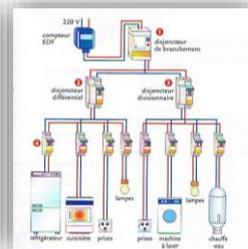
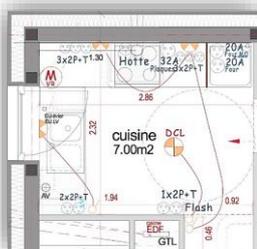




CAP

Électricien



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CAP Électricien peut intervenir sur un large éventail dans le domaine du bâtiment : pavillons, édifices publics, bureaux, logements neufs ou immeubles anciens, locaux industriels ou commerciaux, concernant des travaux neufs ou pour l'entretien et la rénovation des bâtiments. Il peut aussi intervenir sur des systèmes industriels pour des missions plus basiques.

MISSIONS

Le titulaire de ce CAP est capable de :

- Concevoir des schémas d'équipement en respectant les normes ;
- Commander le matériel chez les fournisseurs ;
- Installer les différents appareillages et canalisations ;
- Réaliser les raccordements en respectant les schémas ;
- Vérifier le bon fonctionnement d'une installation en toute sécurité ;
- Effectuer un dépannage en respectant les consignes de sécurité.



SITE INTERNET



www.lyceehere.fr

ADRESSE et CONTACT

86 bd du Maréchal FOCH
54520 LAXOU
☎ 03.83.90.83.30
✉ ce.0542262@ac-nancy-metz.fr

INFOS PRATIQUES

Accès au lycée :
BUS n° 3 dir. **LAXOU Provinces**
Départ : gare Thiers Mazagran
Arrivée : S^{te} Anne - Victoire

DÉBOUCHÉS ET EMPLOIS

Emploi dans les entreprises artisanales ou industrielles réalisant les installations électriques de logement, immeubles de bureaux, établissements publics.

L'électricien d'équipement exerce ses activités à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments sous la conduite d'un supérieur hiérarchique.

CONDITIONS D'ACCÈS

3^{ème} de
Collège

3^{ème} Prépa
Métiers

3^{ème} SEGPA

CONTENU DE LA FORMATION

Durée de la formation :

2 ans

Organisation des enseignements :

Enseignement général : 15 heures par semaine

Enseignement professionnel : 18 heures par semaine

- Atelier de réalisation d'installations électriques ;
- Dessin industriel ;
- Gestion d'organisation du poste de travail ;
- Prévention des risques, sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.



Périodes de formation en entreprise :

12 semaines au cours de la scolarité.

Validation :

Épreuves d'enseignement général, technologique et pratiques passées par contrôle en cours de formation (CCF).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du CAP peut préparer le Brevet Professionnel (BP) ou une mention complémentaire.

Pour les meilleurs élèves, il est aussi possible d'intégrer directement une 2^{ème} année de Bac Professionnel :

- BAC PRO Métiers de l'Électricité et ses Environnements Connectés.
- BAC PRO Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables.
- BAC PRO Maintenance et Efficacité Énergétique.

